



Mardi 12 avril 2016

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR
LANCEMENT DE LA CONCERTATION PUBLIQUE
DU 21 AVRIL AU 30 NOVEMBRE 2016

Le Comité de pilotage acte à l'unanimité les modalités d'information et de participation du public relatives au projet de ligne nouvelle. Il demande à SNCF réseau, maître d'ouvrage, d'engager la concertation publique qui doit permettre, d'ici fin 2016, de retenir le tracé et les emplacements des gares qui seront ensuite soumis à l'enquête d'utilité publique.

Le Comité de pilotage* du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, présidé par le préfet de région Stéphane Bouillon, s'est réuni mardi 12 avril 2016 en préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur en présence des représentants des différents cofinanceurs : Christian Estrosi président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président de la métropole Nice Côte d'Azur, ainsi que Solange Biaggi, Vice présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, Marie Benassayag, Vice présidente du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Jean-Guy Giorgio Vice président du Conseil Départemental du Var, Jean-Pierre Serrus, Vice président de la métropole Aix-Marseille Provence et Yannick Chenevard, Vice président de Toulon Provence Méditerranée, ainsi que du garant de la concertation Philippe Quevremont.

Le Comité de pilotage a validé le dispositif de concertation qui permettra de retenir le tracé préférentiel et l'emplacement des gares qui seront présentés à l'enquête publique en 2017, conformément à la décision ministérielle du 7 mai 2014 validant la Zone de Passage Préférentielle de la Priorité 1 (Marseille - Aubagne ; Siagne - Nice) et à celle du 13 avril 2015 validant la Zone de Passage Préférentielle de la Priorité 2 (Aubagne - Toulon ; Est Var - Siagne).

Les échanges entre participants ont abouti à un consensus général autour du calendrier, des objectifs et de la méthode de concertation proposés par SNCF Réseau.

Le Comité de pilotage a demandé au maître d'ouvrage d'engager une concertation en 2016 sur les variantes de tracés et les emplacements des gares pour les aménagements relevant de la Priorité 1 (désaturation des nœuds ferroviaires marseillais et azuréens) en 3 étapes :

- 21 avril – 30 juin 2016 :
 - Information sur le projet
 - Ateliers thématiques portant sur les enjeux de saturation ferroviaire, de prise en compte de l'environnement et du développement durable, menés avec les associations et les acteurs socio-économiques
- Mai - juin 2016 : échanges et recueil des points de vue des élus locaux sur les résultats des études de variantes de tracés et les positions des gares de la Priorité 1 (désaturation des nœuds ferroviaires azuréens et marseillais)

- 1^{er} septembre – 30 novembre 2016 : échanges et recueil des points de vue du public sur les variantes de tracés et les positions des gares de la Priorité 1

Les cofinanceurs ont réaffirmé les objectifs prioritaires du projet de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur : améliorer la qualité des déplacements du quotidien pour les territoires des 3 métropoles du littoral et relier Provence Côte d'Azur aux grands réseaux d'échanges européens.

A cette occasion, le Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Christian Estrosi, a réaffirmé tout son engagement en faveur du projet de Ligne Nouvelle. Il a annoncé que la Région, dans sa volonté d'être aux côtés des collectivités locales cofinçant le projet, allait porter sa contribution de 1,5 M€ à 5 M€. Cet effort supplémentaire de la Région pour la réalisation des études doit en effet permettre la concrétisation rapide du dossier d'enquête publique, préalable indispensable au commencement de ce projet.

**Le Comité de pilotage réunit les cofinanceurs du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur : l'État, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils départementaux des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et du Var, la métropole Aix Marseille Provence, la métropole Nice-Côte d'Azur, la communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée, ainsi que SNCF Réseau.*

Contacts Presse

SNCF Réseau

Carole TEISSEDRE

+33 (0) 7 86 11 89 54

carole.teissedre@reseau.sncf.fr

Préfecture de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tessa FRECHIER - MEY

+33 (0) 6 88 68 01 13

tessa.frechier-mey@paca.pref.gouv.fr